

**DRIRE**

GROUPE DE SUBDIVISIONS DE VAUCLUSE  
M.I.N. – Bâtiment D3 – 135 avenue Pierre Sémard  
84000 AVIGNON

Avignon, le 21 octobre 2008

Affaire suivie par Subdivision d'Avignon II  
Tél. : 04.90.14.24.34  
Fax. : 04.90.14.24.49

Monsieur le Directeur  
de la société APTA-PRESSING  
place St Pierre

Réf: D/GS 84/200803758

84400 APT

Objet : Conclusions de la visite d'inspection du 30 septembre 2008.  
Exploitant : Société APTA-PRESSING - P3 - N° GIDIC : P3/064.7970.  
Référence : Votre courrier reçu le 14 octobre 2008.  
P.J. : 4 fiches d'écart.

Monsieur le Directeur,

Votre établissement a fait l'objet d'une visite d'inspection le 30 septembre 2008.

Cette visite, non exhaustive, a permis de vérifier la conformité à certaines dispositions de l'arrêté du 02 mai 2002 relatif aux installations visées par la rubrique 2345 soumises à déclaration.

4 écarts à la réglementation vous ont été notifiés par l'Inspection des Installations Classées.

Par courrier cité en référence, vous m'avez fait part de vos observations, compléments d'information et engagements en réponse à ces constats.

Au terme de cet échange, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de ma position définitive :

- 4 écarts à la réglementation font l'objet d'actions correctives satisfaisantes. Je vous invite donc à tenir l'inspection des installations classées informée de la mise en œuvre effective de ces actions (justificatifs d'installations, photographies, etc...).

Ces conclusions sont formalisées dans les fiches d'écart jointes.

2

Dans un délai de 15 jours à compter de la date du présent courrier, sauf réserve de votre part, motivée par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4, L.124-1, L.125-1, L.125-2, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, ce courrier, ainsi que les fiches d'écarts, seront publiés sur le site Internet de la DRIRE PACA.

Restant à votre écoute pour toute observation complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur et par délégation  
Le Chef de Subdivision,



**Isabelle SARACCO**